

# Règlement de la Troglodyte 2019

## • Date et lieu :

- La Troglodyte se déroule le dimanche 30 juin 2019, vous serez accueilli à la maison forestière des Roches rue du Pavillon aux Essarts de Grand Couronne (76530).
- Le départ fictif de la Troglodyte sera donné à la maison forestière des Roches aux Essarts de Grand Couronne (76530) à 8h00, vous serez encadré pour rejoindre le départ réel qui est situé 3 km plus loin, l'arrivée s'effectuera à la maison forestière des Roches aux Essarts de Grand Couronne.
- Le retrait des inscriptions se tiendra le dimanche 30 juin 2019 à la maison forestière des Roches aux Essarts de Grand Couronne (76530) à partir de 7h00.
- **Pour les courses (Race 60 ou 40) :**
  - Le briefing coureur est obligatoire et se tiendra le dimanche 30 juin 2019 à la maison forestière des Roches aux Essarts de Grand Couronne (76530) à 7h55.
  - Pensez ou veuillez à apporter votre licence 2019 ou votre certificat médical ainsi qu'une pièce d'identité, sans ces éléments nous ne pourrions vous remettre votre dossard.
- Le départ des randonnées (Rando Raid 60, 40 et 30) s'effectuera juste après le départ des courses (Race 60 et 40).

## • Processus d'inscription :

- Les inscriptions sont ouvertes à partir du vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019.
- Les inscriptions se font en ligne sur le site <https://www.billetweb.fr/la-troglodyte-2019> ou par courrier.
- La date limite des inscriptions est le jeudi 27 juin 2019 à 20h00 pour les inscriptions en ligne et par courrier.
- Les montants des inscriptions sont fixés comme suit :

▪ Race 60 : 15€	Race 40 : 13€	
▪ Rando Raid 60 : 12€	Rando Raid 40 : 10€	Rando Raid 30 : 8€
- Pour les inscriptions en ligne, les frais de gestion sont compris dans ce montant.
- **Pas d'inscription sur place pour les courses (Race 60 ou 40) et majoration de 3€ pour les inscriptions sur place pour les randonnées (Rando Raid 60, 40 ou 30).**
- L'inscription comprend pour chaque participant :
  - Les frais de participation.
  - Les ravitaillements sur les différents points du parcours (3 sur la Race 60 et la Rando Raid 60, 2 sur la Race 40 et la Rando Raid 40 et 1 sur la Rando Raid 30) et à l'arrivée.

## • Annulation et remboursement :

- Toute demande de remboursement devra nous parvenir avant le 24 juin 2019 par mail à l'adresse suivante : [contact@xc-couronne.fr](mailto:contact@xc-couronne.fr), au-delà de cette date il faudra que la demande de remboursement soit accompagnée d'un certificat médical, le traitement des remboursements seront traités dans le mois qui suit l'épreuve. Le remboursement de l'inscription s'effectuera de la façon suivante : Montant de l'engagement moins les frais de dossier (1 €).
- Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.
- Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas d'interruption de l'épreuve ou d'annulation le jour même suite à des faits extérieurs (Conditions météorologiques défavorables : Vent violent, orage, vigilance orange, ...).

## • Documents, équipements obligatoires et matériels :

### ○ Documents obligatoires :

#### **Pour les courses (Race 60 ou 40) :**

- Pour les licenciés : Licence FFC, FSGT, FFCT, UFOLEP ou FFTRI 2019 (Avec certificat médical mentionné), pour les licenciés FFCT, FSGT, UFOLEP, il est impératif que la licence en cours de validité porte les mentions « Certificat médical validé » et « Cyclisme ».
- Pour les non licenciés à la FFC, FSGT, FFCT, UFOLEP ou FFTRI 2019 : Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du VTT en compétition de moins d'un an par rapport à la date de l'épreuve est obligatoire.

**Attention :** Le certificat médical, original ou copie ne vous sera pas rendu (mesure de précaution en cas de problème médical à la suite de la course).

La confirmation d'inscription (Numérique ou papier) pour les inscriptions en ligne et une pièce d'identité.

**Pour les randonnées (Rando Raid 60, 40 ou 30) :**

- Licence FFC, FSGT, FFCT, UFOLEP ou FFTRI 2019 ou carte d'identité.  
Pas besoin de certificat médical mais le participant certifie ne faire objet d'aucune contre-indication à la pratique du VTT et accepte en connaissance de cause les risques liés à la pratique du VTT.
- La confirmation d'inscription (Numérique ou papier) pour les inscriptions en ligne.
- Equipements obligatoires : Pour une question de sécurité, chaque participant devra obligatoirement avoir avec lui sur l'ensemble du parcours :
  - Un casque rigide avec jugulaire attachée.
  - Un éclairage frontal (Traversée de tunnel) : Lampe frontale, éclairage sur cintre, ...
  - Un téléphone portable, avec batterie chargée.
  - La plaque de cadre avec les numéros d'urgence (Fournie par l'organisation).
  - Matériel de réparation.
  - Boissons.
  - Réserve alimentaire.
- Matériels :
  - Seuls les Vélos Tout Terrain en parfait état de fonctionnement sont acceptés, les participants sont seuls responsables de la conformité aux normes en vigueur, des matériels qu'ils utilisent ainsi que de leur entretien.
  - Les vélos à assistance électrique (VAE) sont interdits sur les courses (Race 60 ou 40) mais autorisés sur les randonnées (Rando Raid 60, 40 ou 30) mais ne doivent en aucun cas gêner la progression des participants des courses.
- **Les parcours** :
  - Modification de parcours :

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en tout temps, dans l'intérêt des participants et de leur sécurité.

La trace GPS des différents parcours sera mise à disposition sur notre site internet <http://www.xc-couronne.fr> la veille de l'épreuve.
  - Respect du code de la route :

Chaque participant doit respecter le code de la route sur les portions ouvertes à la circulation. La présence de signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est fermée et réservée à l'épreuve. Le non-respect de celui-ci peut entraîner la mise hors course du participant et le radier des prochaines éditions.
  - Respect de l'environnement :

Nous prions l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'environnement (Ne pas jeter de déchets par terre, ne pas sortir des itinéraires balisés ...). Des poubelles seront mises à disposition sur les ravitaillements. Le non-respect de ces règles peut entraîner la mise hors course du participant et le radier des prochaines éditions.
  - Sécurité :

Nous faisons le maximum pour assurer votre sécurité le jour de l'épreuve, mais vous devez suivre scrupuleusement les consignes de course et vous conformer aux instructions des signaleurs

La courtoisie avec les autres participants et utilisateurs de la forêt est de rigueur.

En cas d'accident, chaque participant est tenu de porter assistance aux personnes accidentées dans l'attente de l'intervention des secours.

Nous avons l'autorisation le jour de l'épreuve d'emprunter certaines parties du domaine ferroviaire. Prudence si vous refaites le parcours à un autre moment car elles sont en service.
- **Assurance** :

L'organisation contracte une assurance Responsabilité Civile souscrite qui couvre votre responsabilité lors de l'épreuve.

L'organisation vous conseille de contracter une assurance individuelle accident ou de vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie.
- **Réclamation** :

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'insuffisance physique, d'accident, de vol, de dégradations ou de perte de matériel, avant, pendant ou après l'épreuve.

- **Les courses (Race 60 ou 40) :**

- Catégories : Les catégories autorisées à courir sont les suivantes :

Catégories	Course	Age dans l'année 2019	Année de naissance
Junior (Hommes & Femmes)	Race 40	17 à 18 ans	2001 à 2002
Espoirs (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	19 à 22 ans	1997 à 2000
Séniors (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	23 à 29 ans	1990 à 1996
Master I (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	30 à 39 ans	1980 à 1989
Master II (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	40 à 49 ans	1970 à 1979
Master III (Hommes & Femmes)	Race 60 ou 40	50 ans et plus	1969 et avant

Seule l'année de naissance est prise en compte pour l'affectation des participants dans les catégories.

- Départ et mise en grille :

Le départ de la Race 60 et 40 s'effectuera dans le même temps à 8h15.

La mise en grille sera déterminée selon le numéro de plaque qui aura été attribué selon le palmarès de chaque coureur et ensuite par date d'inscription, il y aura plusieurs sas (N° Plaque de 1 à 25, de 26 à 50, de 51 à 75, de 76 à 100, ...).

- Assistance :

- L'assistance entre coureurs est autorisée sur tout le parcours.
- Toute assistance mécanique externe est interdite sur le parcours en dehors des points de ravitaillements.
- Le changement de VTT est interdit.

- Parcours :

- Le non-respect de l'intégralité du parcours, la prise de raccourcis ou l'utilisation de tout autre moyen déloyal pour obtenir un avantage à l'encontre des autres concurrents, entraînera la mise hors course du coureur.
- Des points de contrôle seront mis en place tout au long du parcours. Si un concurrent ne passe pas à tous les points de contrôle, il sera mis hors course. Le directeur de course vérifiera, toute ou une partie des pointages ainsi réalisés.

- Abandon :

Pour des raisons de sécurité, chaque coureur ayant abandonné devra soit se rendre jusqu'au point de contrôle le plus proche (signaleurs) pour annoncer son abandon, soit téléphoner au directeur de course dont le numéro de téléphone sera indiqué sur la plaque de cadre (distribuée lors du retrait des inscriptions). Tout abandon est définitif.

- Classement :

Un classement sera effectué pour chacun des formats de course (Race 60 et 40) et pour chaque catégorie ainsi qu'un classement scratch.

Podium pour chacun des formats de course (Race 60 et 40) pour les 3 premiers de chaque catégorie ainsi qu'un podium scratch.

Récompenses pour chacun des formats de course (Race 60 et 40) pour les 3 premiers du scratch.

- Réclamation :

Les réclamations concernant le déroulement de l'épreuve en elle-même ou le comportement des autres concurrents devront être présentées au directeur de course dans un délai maximum de trente minutes après l'arrivée du dernier concurrent.

Les réclamations concernant le classement doivent être déposées dans un délai de trente minutes après l'affichage des classements.

- Sanctions :

Les infractions aux règles mentionnées dans ce règlement, les tentatives de tricheries, non-respect des personnes impliquées dans l'organisation, absence de passage à une zone de contrôle entraînera la mise hors course du coureur.

- **Droit à l'image :**

Les participants à la Troglodyte 2019 autorisent expressément les organisateurs à la prise de photographies sur l'épreuve et à l'occasion de la cérémonie, ainsi qu'une autorisation parentale pour le droit à l'image pour les mineurs.

- **Acceptation du règlement :**

Le fait de participer à la Troglodyte 2019 implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement ainsi que toutes les informations sur la Troglodyte 2019 peuvent être consultées sur le site internet du XC Couronne : <http://www.xc-couronne.fr>